الضمان الإجتماعي
CNSS
Le devoir de vous protéger

Direction Régionale Orient

Avis d'achat sur bon de commande N°35-2026-CNSSDRO

La **D**irection **R**égionale de la **C**aisse **N**ationale de **S**écurité **S**ociale de l'**O**rient procède à l'achat par le biais du bon de commande des prestations objet du présent avis, en application de l'article **91** du décret N°**02-22-431** du **08 Mars 2023** relatif au marchés publics.

Objet de la prestation : «Achat des toners originales pour photocopieur XEROX VERSALINK B7135 (Réf : 006R01819)»

- **Consistance de la prestation :**

N° DE PRIX	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Qté	Garanties exigés
1	Toner original pour photocopieur XEROX VERSALINK B7135	Toner original pour photocopieur XEROX VERSALINK B7135 (Réf : 006R01819)	Unité	20	Attestation CNSS + Attestation de constructeur ou son représentant au Maroc

- **Lieu de livraison : Direction Régionale CNSS Orient.**
- **Délai de livraison :** 20 jours.
- **Date & heure limites de réception des devis des concurrents :** Le **24/11/2026** à **11 :00** heures
- N.B : Les plis des concurrents doivent êtres déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Notes de référence

- Le concurrent doit être en situation régulière avec la CNSS ;
- Le concurrent doit communiquer au maitre d'ouvrage, par tout moyen jugé utile dans un délai de 24h après la confirmation de son devis, Une attestation ou sa copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière vis-à-vis la CNSS, et une attestation ou sa copie certifiée conforme de constructeur ou son représentant au Maroc, à défaut son offre sera écarté ;
- L'attributaire du bon de commande, doit obligatoirement respecter le délai de livraison de 20 jours à partir de la date de réception de la notification d'attribution sur le portail, passé ce délai le bon de commande sera annulé automatiquement par l'ordonnateur ;

Oujda, le 20/11/2026

L'Ordonnateur
M. KARIM MOHSSINE
Directeur Régional
Direction Régionale Orient